

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'UN POSTE DE CONTREBASSE SOLO (4 et 5 cordes) Archet Français recommandé

REGLEMENT

1. Ce concours est ouvert aux candidat(e)s de toutes nationalités. Pour concourir, tout(e) candidat(e) devra **impérativement** produire à l'Administration de l'Orchestre de Paris, les **deux** pièces suivantes :

- **le formulaire d'inscription en ligne**
- **Présentation sur place de votre carte d'identité ou du passeport sur demande**

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

2. Prise de fonction : à convenir

3. La rémunération mensuelle brute est celle de catégorie 1 : 4614,18 € (au 01.01.2025).

4. Tous les candidats seront jugés sur un programme identique. Les traits d'orchestre sont téléchargeables sur notre page recrutement en ligne.

5. Les candidats désireux de participer à ce concours devront remplir le formulaire en ligne sur notre site <https://philharmoniedeparis.fr/fr/informations-pratiques/recrutement> **avant le 24 novembre 2026**, dernier délai.

Les candidats inscrits recevront par email une convocation indiquant le lieu, la date et l'heure des épreuves une semaine avant le concours.

6. La première épreuve se déroule derrière un paravent. Un tirage au sort aura lieu environ 30 minutes avant le début de l'épreuve, qui définira un ordre numéroté de passage. Le jury se réserve le droit d'imposer le paravent sur le 2nd tour du concours.

7. Les frais de séjour, de déplacement ainsi que ceux concernant les répétitions avec le(la) pianiste, sont à la charge du ou de la candidat(e)

Un lien de réservation et de paiement en ligne pour une répétition avec le pianiste, vous sera envoyé par mail avec la convocation **6 jours avant le concours**. Par défaut le pianiste du concours accompagnera tous les candidats durant les épreuves concernées le jour du concours.

DATES DU CONCOURS

Vendredi 4 décembre 2026

LIEU : Philharmonie de Paris

AUDITION FOR THE POSITION OF PRINCIPAL DOUBLE BASS (4- and 5-string)

French bow recommended

RULES

1. This audition is open to candidates of all nationalities. To take part, all candidates must **without fail** submit the following **two** documents to the Orchestre de Paris administration:

- **the online registration form**

- **You must present your identity card or passport in person upon request**

Any incomplete application will not be considered

2. Start date: to be agreed

3. The gross monthly salary is that of Category 1: €4,614.18 (as at 1 January 2025).

4. All candidates will be assessed on an identical programme. The orchestral parts can be downloaded from our online recruitment page.

5. Candidates wishing to take part in this competition must complete the online form on our website <https://philharmoniedeparis.fr/fr/informations-pratiques/recrutement> **by 24 November 2026** at the latest.

Registered candidates will receive an invitation by email, stating the venue, date and time of the rounds, one week before the competition.

6. The first round takes place behind a screen. A draw will take place approximately 30 minutes before the start of the round to determine the numbered order of appearance. The jury reserves the right to require the use of a screen during the second round of the competition.

7. Accommodation and travel expenses, as well as those relating to rehearsals with the pianist, are to be borne by the candidate

A link for online booking and payment for a rehearsal with the pianist will be sent to you by email with your invitation **6 days before the competition**. By default, the competition pianist will accompany all candidates during the relevant rounds on the day of the competition.

COMPETITION DATES

Friday 4 December 2026

VENUE: Philharmonie de Paris

PROGRAMME:

COUPS D'ARCHETS LIBRES

1^{er} tour :

Concerto :

- VANHALL : Concerto en Do majeur (Édition et octavations au choix du candidat)
 - o 2^{ème} mouvement jusqu'à la mesure 63

Solo d'orchestre :

- STRAVINSKY : Puccinella, suite pour orchestre (Édition Boosey&Hawkes)
 - o N°7, « Vivo », contrebasse solo avec accompagnement de piano

Traits d'orchestre :

- MOZART : La Flûte enchantée, extrait de l'Ouverture (Édition Bärenreiter)
- MAHLER : Symphonie N°2, début du 1^{er} mouvement (Universal Edition)
- BEETHOVEN : Symphonie N°5, extrait du 3^{ème} mouvement (Édition Bärenreiter)

2^{ème} tour :

Concerto :

- BOTTESINI : Concerto en Si mineur (Édition Yorke)
 - o 1^{er} mouvement, sans cadence joué en La mineur

Solos d'orchestre :

- PROKOFIEV : Lieutenant Kijé (Édition Kalmus)
 - o 2^{ème} mouvement (Romance) solo, avec accompagnement de piano

Traits d'orchestre :

- STRAUSS R. : Une vie de Héros, 4 extraits (Édition Kalmus)
- BARTOK : Concerto pour orchestre, extrait du 1^{er} mouvement (Édition Boosey&Hawkes)
- BACH : Concerto pour Violon en Mi Majeur, extrait 2^{ème} mouvement (Édition Breitkopf)

3^{ème} tour :

Solos d'orchestre :

- GINASTERA : Variations Concertantes, solo avec piano (Édition Boosey&Hawkes)
 - o Du chiffre 65 jusqu'à la 3^{ème} mesure après le chiffre 67
- HAYDN : Symphonie N°31 (Édition Doblinger)
 - o 4^{ème} mouvement, 7^{ème} variation, de la levée de la mesure 113 à la mesure 128

Traits d'orchestre :

- SCHOENBERG : Kammer-sinfonie Op.9, 3 extraits (Universal Edition)
- BEETHOVEN : Symphonie N°7, extrait du 1^{er} mouvement (Édition Bärenreiter)
- BEETHOVEN : Symphonie N°9, extrait du Finale (Édition Bärenreiter)
- MOUSSORGSKY : Tableaux d'une exposition, orchestration M. Ravel (Édition Boosey&Hawkes)
 - o « 6. Samuel Goldenberg et Schmuÿle »

Musique de chambre :

- ARENSKY : Quatuor Op.35 à deux violoncelles, 2^{ème} mouvement, du **Thème** à la **4^{ème} variation** incluse, partie de violoncelle 2, octavations au choix du candidat (Edition au choix)

**Tous les traits d'orchestre peuvent être joués ou rejoués dans toutes les épreuves.
Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le**

candidat.

Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Les décisions du jury sont sans appel.

All orchestral excerpts can be played or replayed in all events.

Whatever the test being performed, the jury reserves the right to interrupt the candidate.

On the contrary, if he considers it useful, he may proceed to a new hearing. All the tests are eliminatory. The jury's decisions are final.